
BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
Etranger	11 F	
Scolaires	5 F	

Frais d'inscription : 1 F.

N.B. — Les virements à notre C.C.P. doivent être adressés au nom
de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Pour tout changement d'adresse envoyer la dernière bande et la somme de 1 F
(les timbres sont acceptés).

- JEANNEL R. (1941). — Faune de France : 39, Coléoptères carabiques, t. I (Paris, Lechevalier), 571 pp.
- JACQUELIN DU VAL (1857). — Genera des Coléoptères d'Europe, t. I (Paris).
- LUCAS (1847). — Exp. scientif. de l'Algérie, Entom.
- RAYNAUD P. (1934). — Contribution à l'étude des larves : les *Nebria* (Miscell. entom.), vol. XXXV.
- RAYNAUD P. (1935). — Parasites de larves de *Carabidae* (Miscell. entom.), vol. XXXVI.
- RAYNAUD P. (1965). — Col. carab. Larves de Calosomes (Ann. Mus. Roy. Afrique Centr.), 138, pp. 131 à 137.
- REITTER E. (1896). — Tabl. anal. pour la détermination des Col. d'Europe. *Carabidae*. 1^{re} tribu : Carabini (Paskau). Traduction E. BARTHE (Impr. Miscell. entom.).
- SCHIOEDTE (1863). — De Metam. Eleuth.

PREMIERE CAMPAGNE DE FOUILLES A LA GROTTE DU PONTET, COMMUNE DE LA BURBANCHE (AIN)

par Louis BONNAMOUR.

La « Grotte du Pontet » ou « Gave-au-Diable » (carte au 1/20 000 Belley n° 2, coordonnées Lambert X = 848,36 et Y = 102,46), est une cavité située dans la Cluse des Hôpitaux entre Tenay et La Burbanche à quelque distance du hameau des Hôpitaux¹. Cette grotte s'ouvre à la base d'un anticlinal, dans les calcaires bajociens. Le porche d'entrée, assez vaste, se trouve à une altitude d'environ 750 m, soit à quelque 80 m au-dessous du rebord du plateau. D'autre part, il domine de plus de 200 m le fond de la Cluse. Ces quelques chiffres suffisent à donner une idée des difficultés d'accès à la grotte (photo 1).

Les premières découvertes archéologiques connues sont celles qu'effectua M. Marcel GOYET voici une dizaine d'années. Depuis lors, ce gisement a fait l'objet de recherches diverses, malheureusement pas toujours conduites avec toute la rigueur nécessaire, mais qui ont amené la mise à jour d'un important matériel protohistorique et gallo-romain. M. André SOLEILHAC fut le premier à mentionner l'existence de ce site dans un bref compte rendu (1), suivi en cela par M. Jean COMBIER, Directeur des Antiquités Préhistoriques de la Région Rhône-Alpes (2).

Sur les conseils de M. SOLEILHAC, nous fûmes amenés à nous intéresser à cette grotte et à y entreprendre un premier sondage à la suite de notre campagne de fouilles d'août 1965 à l'Abri Gay (3). Ce sondage nous ayant révélé l'existence de plusieurs niveaux archéologiques en position stratigraphique, il devenait dès lors urgent d'assurer la protection du site et d'y effectuer des recherches de plus grande ampleur.

Notre fouille 1966 s'est déroulée durant les trois premières semaines d'août avec une équipe d'une dizaine de personnes, pour la plupart étudiants ou membre du Groupe Spéléologique d'Hauteville-Lompnès.

Les recherches ont porté sur deux secteurs (fig. 1) :

— A droite de l'entrée, le dégagement des restes d'un « dallage » gallo-romain observé par MM. SOLEILHAC et GOYET, a permis la découverte d'un second dallage beaucoup mieux conservé (photo 2). Ce

1. Les termes de « Barbe-à-Bacon » ou « Grotte-des-Hôpitaux » qui lui ont parfois été appliqués désignent en fait d'autres cavités.

dernier est constitué par quatre tuiles à rebords, délimitant une aire sensiblement rectangulaire d'environ 60 cm × 80 cm. L'installation de ce dallage entre les blocs a nécessité de tailler la roche qui apparaît fortement brûlée. Une couche de cendre et de terre brûlée, épaisse d'une quinzaine de cm, reposait en outre sur ces dallages. Il est à noter qu'alors que le second dallage découvert est constitué de tuiles entières, le premier, installé au fond d'une fosse à un niveau nettement plus bas, n'est formé que de fragments disposés jointivement. A proximité immédiate de ces deux dallages, une banquette, taillée dans la roche, apparaît comme l'emplacement probable d'un autre dallage entièrement détruit. Il semble que nous nous trouvions en présence de fours ou plus exactement d'« aires de cuisson » dénotant une occupation de la grotte relativement importante et prolongée. Les vestiges recueillis dans le niveau archéologique correspondant à ces fours permettent d'ailleurs de préciser la date de cette occupation. Malgré l'absence de monnaies déter-

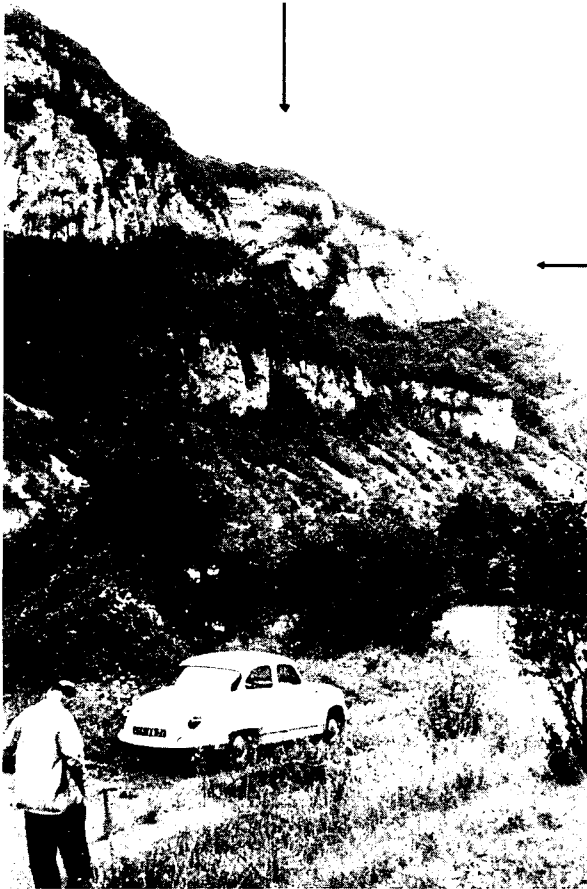
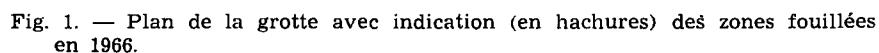


Photo 1. -- Vue prise depuis le fond de la Cluse-des-Hôpitaux (en bordure de la R.N. 504), et montrant l'entrée de la grotte du Pontet à une distance d'environ 1 km. A titre indicatif, l'escarpement, à l'aplomb de la grotte mesure une soixantaine de mètres.



Dans le secteur des fours, le niveau gallo-romain repose directement sur une couche de sable fin, de couleur claire, avec localement des coulées d'argile. Une tentative de sondage profond effectuée dans le carré E-19, s'est heurtée à la roche sans que nous ayons pu trouver trace d'autres niveaux archéologiques.

— A proximité de la paroi gauche (photo 3), dans la zone où nous avons effectué notre sondage, il nous a été possible de retrouver en stratigraphie, mais sur une surface restreinte, quatre niveaux archéologiques (fig. 2a), dont deux intéressent la protohistoire.



Photo 2. -- Vue des fours gallo-romains Observer le four supérieur formé de 4 tuiles et installé entre les blocs. Sur la tuile du bas, à gauche, témoin montrant l'épaisseur de la couche de cendre et de terre brûlée (la petite échelle placée près de l'étiquette du carré G-17 mesure 20 cm).

STRATIGRAPHIE.

Le niveau I, gallo-romain, correspond au niveau renfermant les fours. Il se présente sous l'aspect d'une couche cendreuse, de couleur foncée, avec d'assez nombreuses pierres. Il repose sous une couche superficielle pulvérulente et de faible ampleur. La faune, constituée principalement par des ossements de bovidés et d'ovi-capridés est abondante et très bien conservée. Assez paradoxalement, la céramique est rare dans ce niveau alors que l'on trouve fréquemment de petits objets de fer (nombreux clous, poinçon, ardillon de fibule, anneau, pointe de flèche à douille...). A la base de ce niveau, nous avons observé dans les carrés N-21 et N-22, un foyer creusé dans la couche de sable sous-jacente et de contour assez irrégulier. En bordure de ce foyer, reposant sur des pierres, se trouvait une bûche longue de 80 cm, sur laquelle était placée une monnaie en bronze en partie fondue et donc indéterminable. Nous espérons cependant que la datation de la bûche par le Carbone 14 per-

mettra de confirmer les indications chronologiques fournies par la céramique. La coupe de la figure 2 permet d'apercevoir deux petites fosses (probablement des trous de poteaux), creusées dans les couches sous-jacentes.

Le niveau I repose sur une couche de sable fin avec ossements de bovidés et d'ovi-capridés portant parfois des traces de débitage. Nous y avons également rencontré quelques petits fragments de poterie proto-historique et gallo-romaine (voir diagramme de la figure 2). Nous avons appelé Ia ce niveau, qui sans être un niveau archéologique au sens strict, renferme des vestiges et revêt à notre avis une importance capitale pour la stratigraphie de la grotte du Pontet. Ce sable calcaire ne peut avoir pour origine, compte tenu de la situation de la grotte, que des coulées venues du fond de la caverne.

Dans l'épaisseur de cette couche sableuse, se distingue un filet cendré, de très faible épaisseur (niveau II). Nous n'y avons rencontré

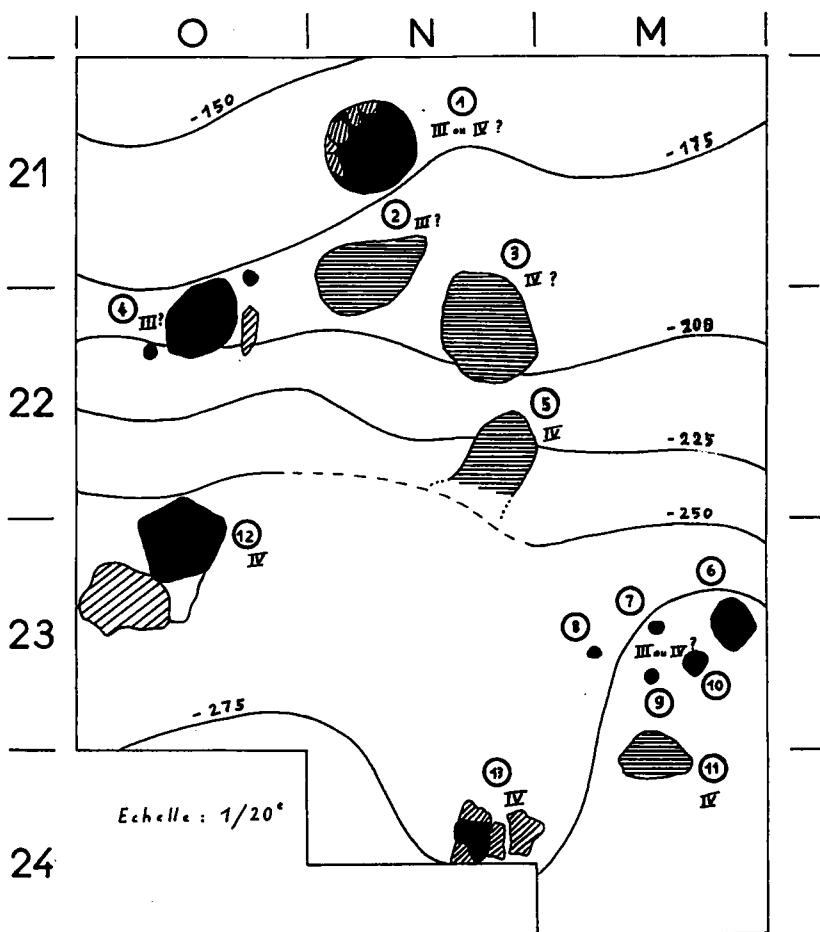


Fig. 3. — Plan des fosses (hachures horizontales) et trous de poteaux (en noir) protohistoriques. Les pierres de calage sont marquées par des hachures obliques

jusqu'à présent que quelques tessons de céramique tournée atypiques qui ne nous ont pas permis une datation précise. Cependant, la position stratigraphique de ce niveau nous permet de le rapporter avec vraisemblance au Premier ou au Second siècle de notre ère. Cette datation, qui reste à préciser, est importante pour nous. Elle nous permettra en effet de connaître la date du phénomène géologique qui a conduit au dépôt de la couche de sable. Or, comme nous aurons l'occasion de le voir, ce phénomène paraît avoir eu de lourdes répercussions sur les niveaux protohistoriques eux-mêmes.

Sous le niveau II, nous retrouvons la couche sableuse, elle-même traversée par un mince filet horizontal de sable doré, de couleur un peu plus foncée.

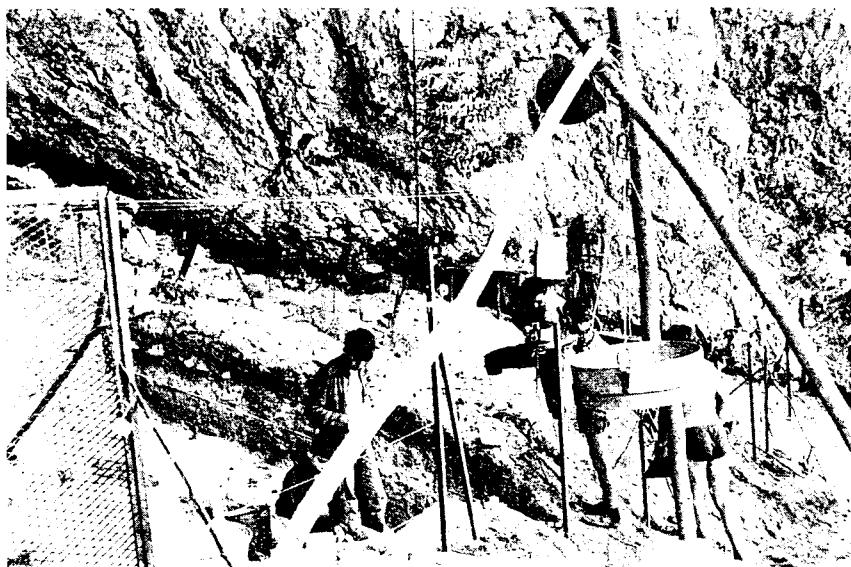
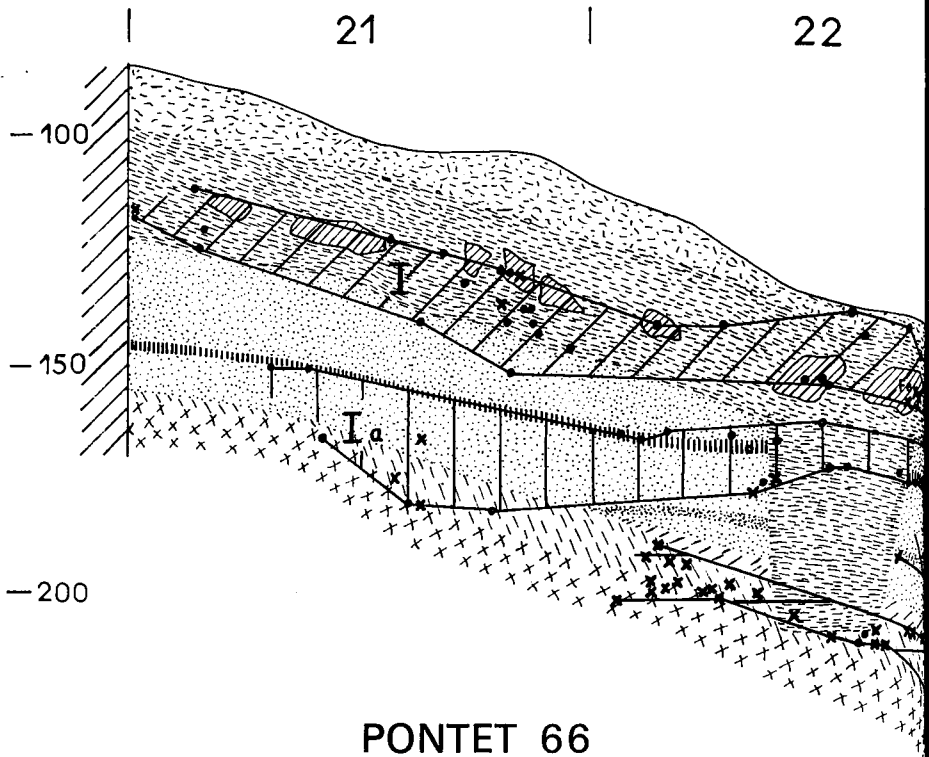


Photo 3. — Vue partielle du site au cours des fouilles 1966.

Au-dessous, mais uniquement vers l'entrée de la grotte c'est-à-dire aux mètres 22, 23 et 24, se rencontre un niveau de cendre grise, d'aspect légèrement lenticulaire. Il s'agit du niveau III, daté comme nous le montrera l'étude de la céramique et des monnaies de l'époque, de la Tène III.

Sous deux couches grisâtres, dont l'une avec cailloutis, nous trouvons le niveau IV, cendreux et de couleur identique à celle du niveau III. La céramique, trouvée en assez faible quantité, paraît dater ce second niveau protohistorique du début du Bronze Final.

Le niveau IV repose lui-même au contact d'une couche blanchâtre, très dure, constituée par un dépôt de carbonate de chaux. Cette couche, inclinée régulièrement vers l'entrée de la grotte selon le pendage général des couches, amorce un brusque fléchissement au mètre 23. Il ne nous a pas été possible cette année de percer ce dépôt de carbonate de chaux afin de vérifier qu'il ne recouvrait pas d'éventuels niveaux préhistoriques. Son épaisseur paraît en effet assez considérable car l'un des trous de poteaux protohistoriques observés dans ce secteur, l'entame



PONTET 66

Coupe stratigraphique 286° N

— 250



Couche superficielle.



Niveau TENE III.



Niveau G.-Romain (III° s.)



Couche grise.



Sable jaune avec faune.



Couche grise avec cailloux.

— 300



Niveau G.-Romain (?).



Niveau BRONZE FINAL



Sable jaune.



Dépôt de carbonate de chaux.

X tesson de poterie.

● fragment d'os.

Fe. Clou en fer.

○ Monnaie gauloise.

23

24

Clôture

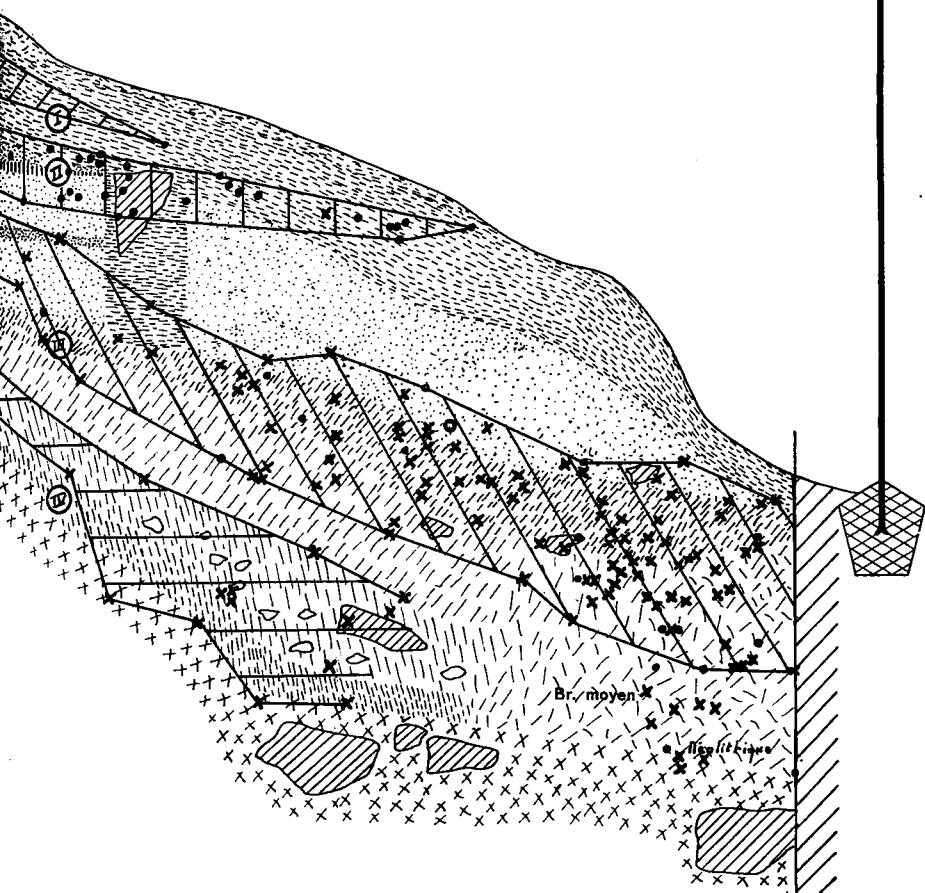


Fig. 2.

sur une profondeur de 80 cm sans en atteindre le fond. A partir du mètre 24, la stratification apparaît très floue au-dessous du niveau III. Nous nous trouvons en effet à cet endroit tout près du sommet du cône d'éboulis situé devant la grotte, et il est probable que la stratigraphie a été perturbée par des glissements.

Une autre anomalie de cette stratigraphie est l'amenuisement du niveau IV à partir du mètre 21 et surtout la disparition totale du niveau III dès le mètre 22 (en allant de l'entrée vers le fond de la grotte). Le diagramme de répartition des vestiges des niveaux I, Ia, III et IV (le niveau II ayant été omis en raison de sa pauvreté), permet de comprendre cet état de choses. Nous constatons à l'examen de ce diagramme (fig. 2), que les deux niveaux protohistoriques, qui présentent un pendage assez net, en accord avec le pendage général des couches, s'interrompent brutalement au mètre 22. Ils sont en effet tronqués sub-horizontalement par le niveau Ia à l'intérieur duquel la coupe de la figure 2 nous montre d'ailleurs une stratification horizontale. Ceci prouve selon nous que les niveaux protohistoriques du fond de la grotte ont été purement et simplement balayés par des coulées de sable d'une assez grande violence puisque leur accumulation atteint 30 à 40 cm. On comprend dès lors aisément l'importance que nous attachons à dater le niveau II, renfermé à l'intérieur de cette couche de sable.

Nous voyons une confirmation de cette hypothèse dans le fait que nous n'avons pas retrouvé de niveaux protohistoriques dans la zone des fours, ceux-ci étant situés plus à l'intérieur de la grotte (mètres 17, 18 et 19). Quant à la conservation des niveaux protohistoriques à partir du mètre 22, elle s'explique facilement par leur brusque plongée en cet endroit, en raison du fléchissement de la couche de carbonate de chaux.

ETUDE DES STRUCTURES D'HABITAT PROTOHISTORIQUES.

Aux deux niveaux protohistoriques trouvés cette année en stratigraphie se rapporte une série de fosses et de trous de poteaux, creusés dans le dépôt de carbonate de chaux (fig. 3). Nous devons cependant reconnaître que leur interprétation nous échappe pour l'instant. Nous ne disposons encore que d'une vue trop partielle pour qu'il soit possible de tenter la moindre explication. Par ailleurs, notre tâche sera compliquée par la difficulté de dater la plupart de ces fosses et trous de poteaux. Les uns comme les autres sont en effet creusés dans une zone où les niveaux III et IV sont parfois difficiles à saisir. De plus, leur remplissage permet rarement de les dater. Seules les fosses n° 5 et 11 ainsi que les trous de poteaux n° 12 et 13 ont pu être datés sans équivoque du Bronze Final.

Le trou de poteau n° 4, cylindrique et d'un diamètre de 40 cm, a une profondeur de 80 cm. Tout autour, étaient disposées à l'intérieur de petites pierres de calage.

Nous espérons que l'extension de la fouille dans ce secteur en 1967 nous permettra des conclusions plus précises à cet égard.

Mentionnons également la découverte de fragments de revêtements en argile. La plupart ont été trouvés « hors stratigraphie », mais quelques petits éléments proviennent du niveau III, ce qui tendrait à prouver qu'à

l'époque gauloise, une véritable construction a pu exister sous le porche du Pontet. Ces fragments de revêtement (fig. 6, n° 9-10), sont particulièrement intéressants. Leur structure montre en effet qu'il ne s'agit pas des vestiges d'une chappe d'argile ayant recouvert une construction en branchages, mais des restes de véritables panneaux avec armature interne faite de tiges de bois rectilignes et d'un diamètre de deux à trois centimètres.

ETUDE DU MATÉRIEL PROTOHISTORIQUE.

Niveau III.

La céramique trouvée à ce niveau est relativement abondante et assez homogène à l'exception de quelques tessons assez facilement reconnaissables et provenant du niveau IV. C'est le cas notamment de l'un des fragments d'une anse du Bronze Final (fig. 5, n° 10), trouvé dans le niveau III alors qu'un second fragment de la même anse provient du niveau IV.

Cette céramique a été effectuée sans l'aide du tour. Elle a souvent un aspect assez fruste, une pâte à dégraissant micacé, mais sa cuisson est ordinairement assez bonne. Les décors effectués au peigne, en stries larges mais peu profondes et assez désordonnées, sont fréquents (fig. 4, n° 1 et 6). On trouve également un décor obtenu par estampage (fig. 4, n° 5). Un tesson, trouvé hors stratigraphie mais qui pourrait se rapporter à cette période, présente un curieux décor rayonnant, en relief (fig. 4, n° 7). Un autre type de décor que l'on rencontre depuis le Premier Age du Fer, est obtenu par pincement de la pâte (fig. 4, n° 8). Il nous a été possible de reconstituer partiellement le profil de deux vases de cette époque : il s'agit d'une part d'un grand vase ovoïde à parois minces, bord évasé, pâte micacée et décor au peigne (fig. 4, n° 1), ainsi que d'un petit gobelet à léger épaulement fait avec une pâte assez fine (fig. 4, n° 8). Cette céramique et particulièrement la poterie micacée est typique de la phase finale de l'époque de la Tène. Cette datation est d'ailleurs heureusement confirmée et précisée par la découverte de quatre monnaies étudiées par M. COLBERT DE BEAULIEU que nous remercions sincèrement de sa précieuse collaboration. Il résulte de cette étude que nous avons affaire à trois « potins » du type « à la grosse tête » (fig. 4, n° 2 et 4), attribués aux Séquanes (4) et découvertes anciennement (5), ainsi que d'une monnaie « fourrée », en argent, à l'effigie du chef lingon CALETADU (6), trouvée cette année dans le niveau III (fig. 2b). Ces monnaies, qui feront ainsi que l'ensemble du matériel de la Tène III de la grotte du Pontet, l'objet d'une étude plus exhaustive avec la participation de M. COLBERT DE BEAULIEU, datent au plus tard de la fin de la Guerre des Gaules.

Niveau IV.

Trouvé en place cette année sur une surface trop restreinte, il ne nous a pas livré un matériel suffisant pour en tirer les conclusions que nous espérons. Signalons tout d'abord que tout comme dans le niveau III, la faune est ici presque inexistante. Les rares fragments osseux mis à jour sont très altérés et difficiles à étudier. Ceci est d'autant plus surprenant que les ossements des niveaux I et Ia sont au contraire bien conservés.

La céramique du niveau IV est essentiellement une poterie commune, d'aspect fruste, à gros dégraissant apparent. Les fragments de panse de grandes urnes à provisions à enduit externe rugueux sont fréquents bien que nous n'ayons pas trouvé de véritables côtes verticales en relief comme dans le gisement du Breuil par exemple (7). Un tesson apparenté à cette catégorie présente une série de légères stries verticales obtenues au lisseur et contrastant avec le reste de la surface

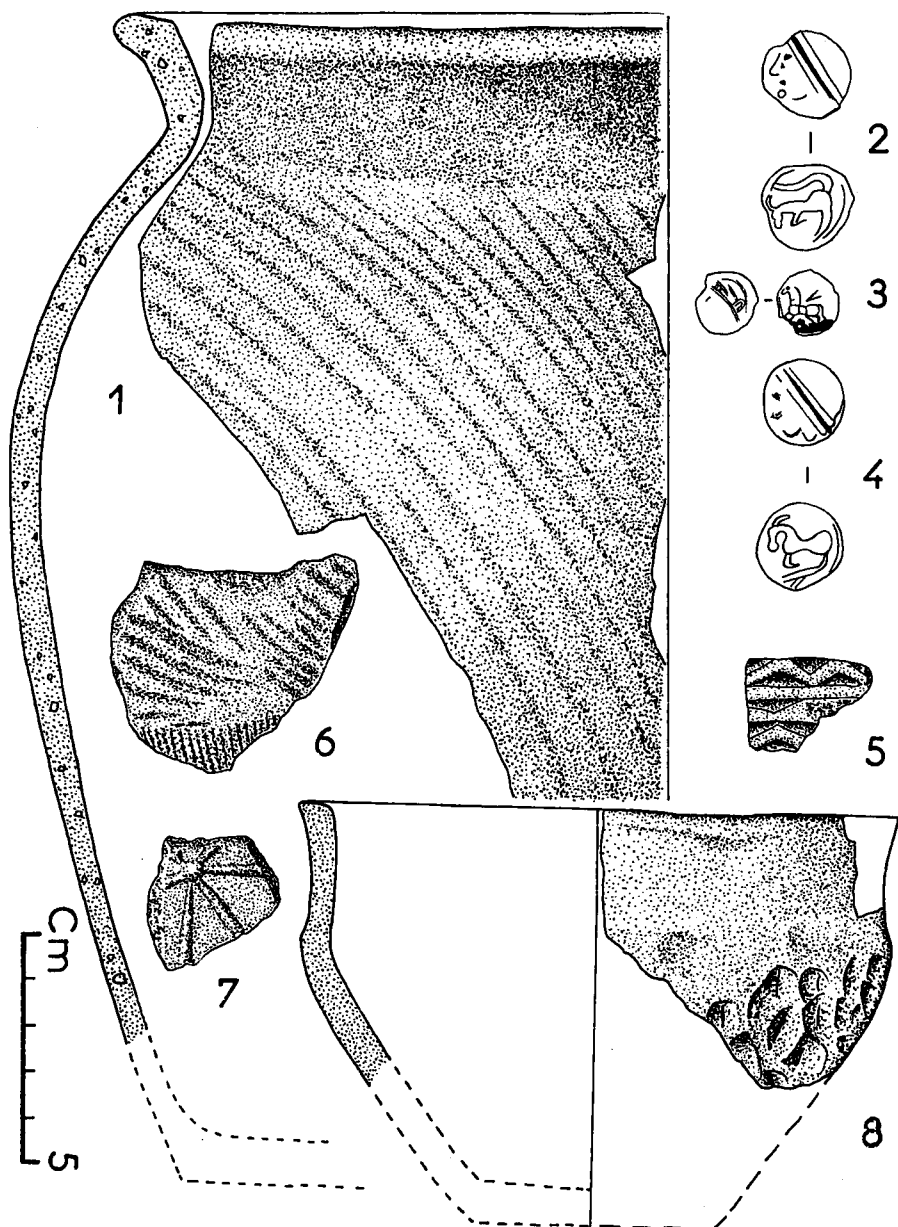


Fig. 4. — Epoque de la Tène III (niveau III).

laissé volontairement rugueux (fig. 5, n° 11). Les autres décors de cette poterie sont constitués par des cordons en relief (fig. 5, n° 2, 8, 16), placés horizontalement à faible distance du bord, et portant parfois des impressions digitales (fig. 5, n° 9), ou par des lignes d'impressions simples (fig. 5, n° 5). Nous n'avons trouvé qu'un seul fragment de fond,

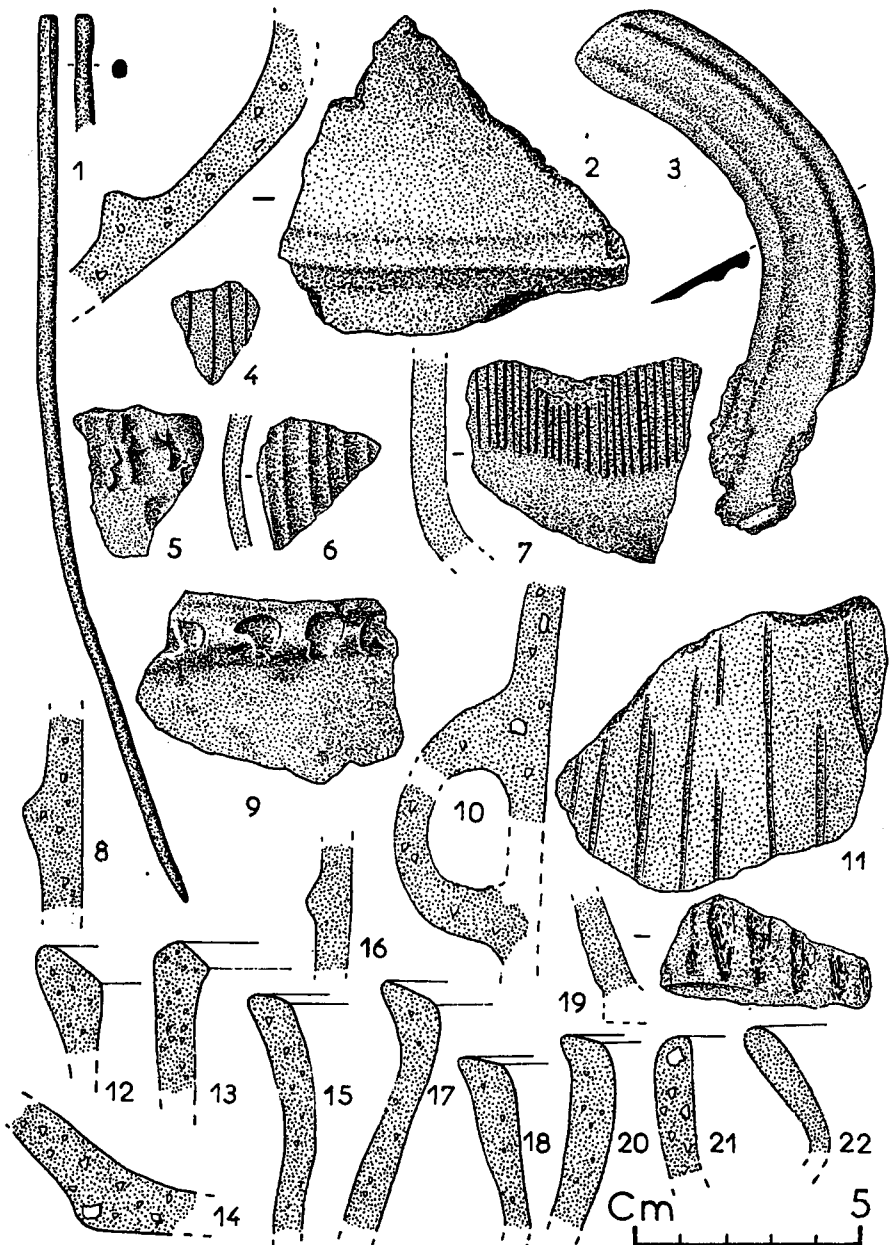


Fig. 5. — Bronze Final I (?). Niveau IV.

plat (fig. 5, n° 14). Les rebords de ces grandes urnes sont généralement déjetés et amincis (fig. 5, n° 12-20). Les quelques tessons de céramique fine à surface lustrée que nous ayons trouvés n'ont malheureusement pas de contexte précis mais leur attribution au niveau IV ne paraît guère douteuse. Deux de ces fragments (fig. 5, n° 4 et 7), portent un décor de stries verticales, étroites et parallèles, marquées avec netteté. Cette céramique peignée qui ne saurait être confondue avec celle du niveau III, a été rencontrée à la Balme-à-Roland (8), dans un contexte assez proche. Notons également pour la céramique fine un petit fragment de panse orné de cannelures obliques (fig. 5, n° 6) ainsi qu'un rebord de petite urne (fig. 5, n° 22).

Cette céramique s'apparente au début du Bronze Final. Toutefois, comme dans le cas du Breuil (7) et de l'Abri Gay (9), il paraît difficile, dans l'état actuel des recherches, de préciser s'il s'agit du Bronze Final I ou du Bronze Final IIa. La présence d'un tesson orné d'un mamelon creux entouré d'une cannelure (« Buckelkeramik » des auteurs allemands), découvert anciennement (10), pourrait nous faire pencher en faveur de la première hypothèse. Cette céramique que l'on retrouve dans le Jura à la grotte de Courchapon (11), dans l'Yonne (12) et dans le Bugey même (13), paraît, au moins dans certains cas, dater du Bronze Final I. Elle est même connue antérieurement à Haguenau par exemple (14). Toutefois, ce tesson est loin de constituer en lui-même une preuve suffisante.

Du niveau IV provient en outre une épingle en bronze, longue d'une vingtaine de centimètres (fig. 5, n° 1). Dépourvue de tête, elle ne peut malheureusement nous être d'une grande utilité pour la datation de ce niveau. Signalons également une faucille en bronze à nervures et languette d'emmanchement (fig. 5, n° 3), trouvée dans le niveau gallo-romain à proximité des fours. Il s'agit d'une pièce courte, assez massive, dont le métal a été très fortement attaqué en profondeur. Il paraît vraisemblable de la rattacher au niveau IV bien que ce genre d'outil ne puisse guère être considéré comme un fossile directeur très sûr.

Trouvailles « hors stratigraphie ».

Parmi ces dernières, il convient de noter quelques vestiges paraissant se rapporter au Bronze Moyen et également au Néolithique.

Il s'agit, pour le Bronze Moyen, d'un minuscule fragment de poterie à décor excisé (fig. 6, n° 6), d'un col droit (fig. 6, n° 8) en poterie fine, qui pourrait avoir appartenu à une cruche de type « Haguenau » (15), ainsi que la partie supérieure avec rebord d'un vase orné sur l'épaule d'un cordon à impressions digitales et muni d'une petite oreillette de préhension (fig. 6, n° 7).

Pour le Néolithique, ce sont, outre quelques éclats de silex peu caractéristiques (fig. 6, n° 4-5), des fragments d'un gobelet de forme carénée (fig. 6, n° 1), un rebord avec oreillette fait avec une pâte très friable (fig. 6, n° 2), et un petit tesson, assez proche du précédent et orné d'impressions (fig. 6, n° 3).

Ces quelques éléments ne peuvent guère être considérés que comme des indices qui demanderaient évidemment à être confirmés par de nouvelles trouvailles « in situ ».

Cette première campagne de fouilles, effectuée dans des conditions

difficiles dues tant à l'isolement du site qu'aux bouleversements subis par les niveaux archéologiques, nous a cependant permis d'aboutir à quelques résultats, provisoires et fort incomplets certes, mais néanmoins positifs. Si le gisement de la grotte du Pontet ne paraît pas devoir présenter de grandes possibilités d'avenir, il appartient d'étudier avec

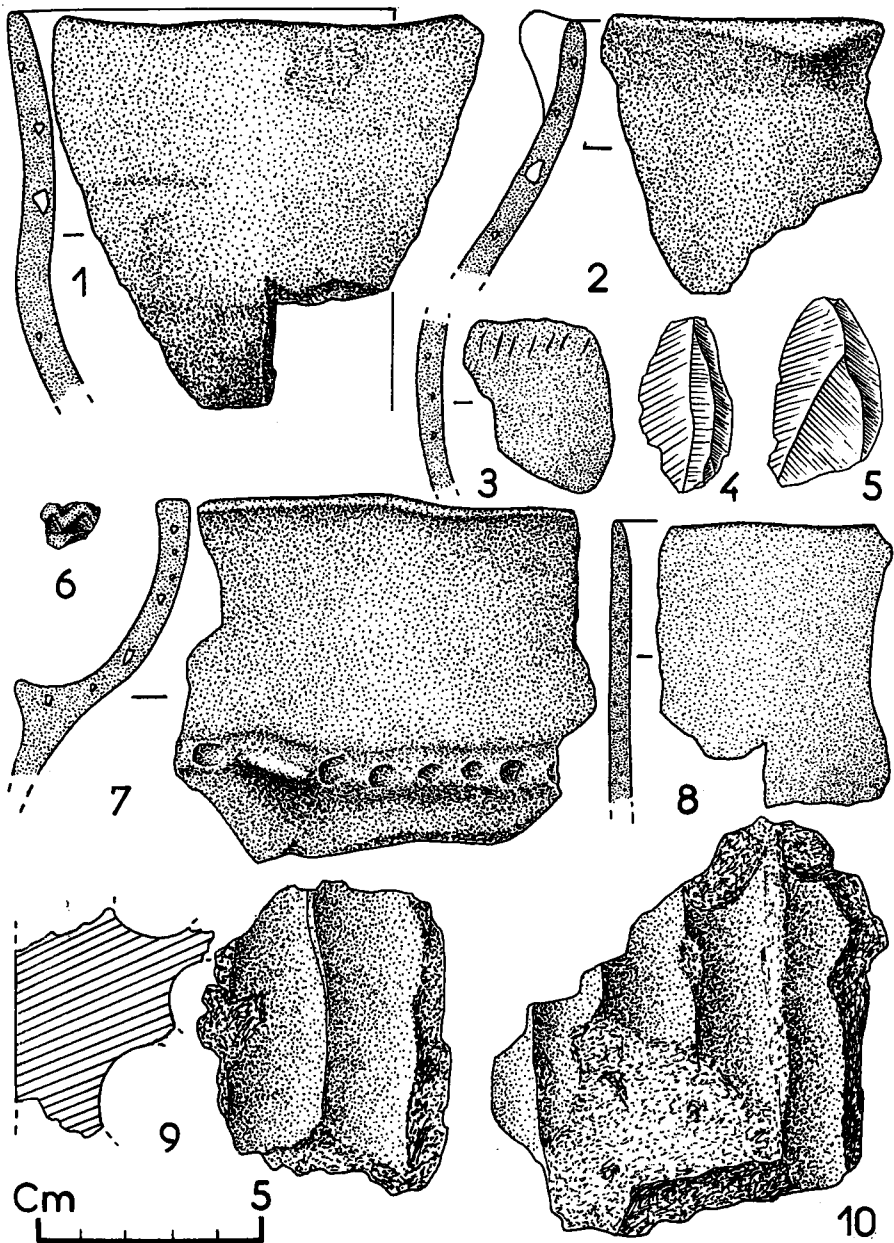


Fig. 6. — Découvertes « hors stratigraphie » : Néolithique - Bronze Moyen - Fragments de revêtement en argile.

d'autant plus de soin le peu qui en subsiste afin de rendre possible l'utilisation de la masse du matériel recueilli anciennement².

BIBLIOGRAPHIE.

1. SOLEILHAC (A.). — Compte rendu de l'activité du Groupe Spéléologique d'Hauteville-Lompnès. Bull. Soc. des Nat. d'Oyonnax, n° 12-13, 1958-59, p. 4 et 7-8.
2. COMBIER (J.). — Informations Archéologiques de la Circonscription de Lyon. Gallia-Préhistoire, t. II, 1959, p. 115, fig. 9; t. VIII, 1965, p. 127, fig. 21. Informations reprises dans LE BUGEY, n° 51, 1964, p. 32.
3. BONNAMOUR (L.) et DESBROSSE (R.). — L'Abri Gay à Poncin (Ain). Fouilles 1965. Bull. Soc. Linn. de Lyon n° 7, sept. 66, p. 319-328, 5 fig.
4. DÉCHELETTE (J.). — Manuel..., t. IV, Second Age du Fer, fig. 725.
- COMMISSION DES COURS DE LA SOC. SUISSE DE PRÉHISTOIRE. — Cahier 4, L'Age du Fer en Suisse. Bâle 1960, pl. 12, n° 12.
5. SOLEILHAC (A.). — Ibid., fig. 4.
6. COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.). — La monnaie de Caletadu et les zones du statère et du denier en Gaule. R.A.C., avril-juin 66, t. V, fasc. 2, p. 101-129.
7. BONNAMOUR (L.). — Le gisement protohistorique du Breuil à S-Marcel (S.-et-L.). A paraître dans les Mém. Soc. Hist. et Arch. de Chalon, t. XXXVIII, 5 p., 2 fig.
8. DESBROSSE (R.), PARRIAT (H.) et PERRAUD (R.). — La Balme-à-Roland, grotte-refuge du Bugey méridional. La Physiophile, n° 50, mai 1959, p. 23-58. Voir photo 13.
9. BONNAMOUR (L.) et DESBROSSE (R.). — L'Abri Gay à Poncin (Ain). Bilan des fouilles anciennes. Bull. Soc. Linn. de Lyon, n° 10, déc. 65, p. 401-411, 5 fig.
10. COMBIER (J.). — Gallia-Préhistoire, t. VIII, 1965, fig. 21, n° 1.
11. SANDARS (N.-K.). — Bronze Age Cultures in France. Cambridge 1957, fig. 29-30.
12. SANDARS (N.-K.). — Ibid., fig. 31, 2 et 11; 32, 2.
- COROT (H.). — Les sépultures de l'âge du Bronze aux alentours d'Auxerre et dans la région auxerroise. Bull. Soc. des Sciences Nat. et Hist. de l'Yonne, 1924, p. 177-187. Voir fig. 2, 3 et 4.
- LACROIX (Abbé B.). — La nécropole protohistorique de la Colombine à Champlay (Yonne). N° 2 des « Cahiers d'Archéologie et d'Histoire de l'Art publiés par la Soc. des Fouilles Arch. de l'Yonne », 1957. Voir vases des sépultures 3, 5, 101 et 104.
13. DESBROSSE (R.), PARRIAT (H.) et PERRAUD (R.). — Ibid., fig. 7.
14. SCHAEFFER (F.-A.). — Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau. I, Les tumulus de l'âge du Bronze. Haguenau 1926. Fig. 48, 71; 50, A; pl. VI, B; XII,, B et C.
15. SCHAEFFER (F.-A.). — Ibid., fig. 9, 17, 20, 22, 25, 27, 30...

2. Nous tenons à exprimer nos remerciements à tous nos camarades qui nous ont apporté leur aide au cours de ces recherches. Qu'il nous soit permis de mentionner plus spécialement l'ensemble des membres du Groupe Spéléologique d'Hauteville-Lompnès et surtout M. Marcel GOYER, « inventeur » du gisement, ainsi que M. André SOLEILHAC, pour leur précieux et constant concours.

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DU PEUPELEMENT EN LEPIDOPTERES DE LA HAUTE-PROVENCE

ERRATUM

Page 142 de ce travail, soit page 438 de la 35^e année du Bulletin (novembre 1966), une erreur typographique a répété la 31^e ligne (à partir du haut) car elle l'a substituée à la 26^e ligne, dans le second paragraphe consacré aux espèces eurasiatiques.

En ligne 26, au lieu de : « majorité les fonds des vallées, dans les populaies ou à proximité de... », il faut donc lire :

« majorité du peuplement en altitude élevée, au-dessus de 1000 m, dans... ».
La 31^e ligne reste inchangée.

Cl. DUFAY.